

**Décision portant nomination du directeur
de la Caisse d'allocations familiales des Bouches-du-Rhône**

**LE DIRECTEUR GENERAL
DE LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES**

- Vu l'article L.217.3 du Code de la Sécurité Sociale ;
- Vu les articles R. 123-47-6, R. 123-47-10 et R. 217-9 du Code de la Sécurité Sociale ;
- Vu Le décret du 22 novembre 2017 (JO du 23 novembre 2017) portant nomination de Monsieur Vincent Mazauric en qualité de directeur de la Caisse nationale des allocations familiales ;
- Vu l'offre publiée sur la bourse des emplois de l'Ucanss relative à la vacance du poste de directeur de la Caisse d'allocations familiales des Bouches-du-Rhône ;
- Vu l'avis du comité des carrières (article L 217-5 du code de la sécurité sociale) émis le 28 février 2020 ;
- Vu La délibération du Conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales des Bouches-du-Rhône, en date du 7 avril 2020,

DECIDE

Article 1 : Monsieur Yves FASANARO, né le 11 décembre 1964 à Marseille (13), est nommé dans les fonctions de directeur de la Caisse d'allocations familiales des Bouches-du-Rhône.

Article 2 : La présente nomination prend effet à compter du 1^{er} juillet 2020.

Article 3 : Cette décision sera publiée sur le site Caf.fr.

Fait à Paris, le **14 AVR. 2020**



Vincent Mazauric